



Solidaires

sudceidf@orange.fr

votre syndicat à la **CEIDF**

BPCE

www.sudbpce.com

64-68 rue du Dessous des Berges
75013 Paris - 01 70 23 53 40 (38)

TRAHISON

COMPTE ÉPARGNE TEMPS CONTRE ALLONGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL, ILS ONT OSÉ SIGNER !

CGC et CFDT ont troqué la mise en place d'un compte épargne temps inconsistant contre une CEIDF à 2 vitesses : ceux qui travaillent 1 570 H, les anciens et ceux qui travailleront 1 607 H les nouveaux entrants.

Mise en place d'un CET inconsistant qui a mis un an à aboutir

- Pas d'abondement de l'employeur.
- Pour les moins de 55 ans alimentation limitée à seulement 7 jours de repos par an, et 10 pour les 55 ans et plus.
- Les droits constitués sont plafonnés à 100 jours (200 pour les plus de 55 ans).
- Une alimentation en numéraire uniquement pour les seniors égale à 75% de la part variable et du 13ème mois.

Rien d'attrayant donc sauf à dire que la CEIDF se dote d'un CET qu'elle était une des seules à ne pas avoir dans le groupe.

En contrepartie,

La direction avait annoncé la couleur : pas de CET sans avenant à l'Accord de 2008 sur la durée annuelle du travail.

L'accord de 2008 constitue le socle social de la CEIDF, l'amender par avenant pour en faire progressivement disparaître les avantages est un vieux rêve de la direction.

Un coup majeur est porté aujourd'hui avec l'introduction dans l'entreprise de 2 régimes de temps de travail distincts. Ne soyons pas naïfs, très vite, il ne subsistera qu'un des 2, le moins favorable bien sûr. Cela se traduira par la perte de 5 jours de RTT.

HONTE aux 2 OS qui ont bradé notre temps de travail.

Sud ne se laisse pas compromettre et rejette toute mesure qui divise les salariés. L'avenant revalorise le forfait cadre qui n'avait pas augmenté depuis 12 ans. La direction a appâté à peu de frais la CGC et la CFDT pour obtenir leur signature : +20 € pour les cadres qui en bénéficient. En passant de 250 € à 270 € par mois, la prime cristallisée dans le salaire de base des cadres a eu raison de 5 jours de RTT en moins pour TOUS les nouveaux embauchés.

Après avoir attaqué le CSE, ces OS bradent les intérêts du personnel. Mission accomplie pour les patrons qui soutiennent ce syndicalisme d'accompagnement.

A Paris, le 07/07/2020

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Thierry Bordier - Martine Desaulès
Patrice Drigny - Pascale Monchal - Boris Violet